



RIENARIAT AVEC LA REGION AUVERGNE RHÔNE ALPE















# Compte rendu réunion de lancement du 19/10/2021

Présents : cf diaporama et feuille d'émargement

Excusés: idem

- Présentation du projet CARE par Xavier LEMONDE, directeur de l'UESS, chef de file Cf diaporama
- 2. Tour de table des participants en présentiel et à distance (cf liste des présents)

## 3. Témoignage de Raphaëlle GARETTA, CBN MPM

Raphaëlle GARETTA est ethnologue et indique que les travaux du CBNMPM ont été conduits avec l'approche des sciences sociales et donc à partir des relations avec les cueilleurs, versus une approche botanique, à partir des plantes.

Cette entrée est néanmoins limitée par l'absence de recensement des cueilleurs, par la méconnaissance de cette activité par les pouvoirs publics et aux débuts de ses travaux, une vision restrictive « carte postale » portée par quelques espèces emblématiques ( type Edelweiss).

Il s'agit donc dès le départ d'un jeu de piste : qui ? quoi ? où ? pourquoi ? quel milieu ? quelles espèces ? quel site ? quelle quantité ? quelle filière ?

Le CBNMPM a accompagné la création et structuration de l'AFC, association française des cueilleurs professionnels en 2011 qui compte environ 100 adhérents. Ce réseau mise sur les bonnes pratiques et a rédigé :

- Une charte de valeurs,
- Un guide de bonnes pratiques décliné plante par plante, avec un livret technique qui expose les savoir-faire des cueilleurs (à paraître durant le 1er semestre 2022).

#### Le CBNMPM a donc misé sur les cueilleurs, mis au centre de leur dispositif.

La filière la plus aboutie est celle de la gentiane jaune, animée par le CPPARM et qui a conduit à la création d'une interprofession. (Stéphanie FLAHAUT, animatrice, a transmis l'historique de la structuration de la filière sur plusieurs années).

**Le CBNMPM a réalisé une typologie des cueilleurs** et constate dans les Pyrénées un très fort développement des installations de cueilleurs professionnels.





TAT AVEC TA BESTON ADVERGNE BHONE ALPE











A l'appui de ces travaux, le CBNMPM a lancé **des alertes sur certaines espèces** : Gentiane, Arnica, Aïl des Ours, Thé d'Aubrac, Génépi, Vulnéraire des Chartreux. Ces travaux sont à disposition au CBNMPM.

Deux approches sont distinguées : la préservation de la biodiversité vs la gestion de la ressource.

- La préservation de la biodiversité : Les CBN préservent les espèces, les habitats, la biodiversité par leur recherche et préconisation.
- La gestion de la ressource : ici, on parle de ressource sous tension, à des fins de commercialisation ; la ressource peut-être sous tension sans que l'espèce ne soit menacée ; les critères d'appréciation de la tension vont différer de ceux de la biodiversité : on parlera de rendement, de renouvellement de stock, d'accessibilité, de prix. C'est le cas de la Gentiane et de l'Arnica.

Les travaux du CBNMPM articule donc préservation de la biodiversité et gestion de la ressource. En effet, l'alimentation en données des deux approches est intimement liée aux partenariats qui sont construits avec les professionnels-cueilleurs et acteurs des filières.

Sur certaines espèces, la construction d'un plan de gestion répond à la fois à la gestion de la ressource et à la préservation de la biodiversité soit en régulant le prélèvement, soit en domestiquant la plante. Mais ce n'est pas sans poser des problèmes méthodologiques en amont:

- Quel protocole pour estimer la ressource ?
- A partir de quelle densité, la cueillette est-elle envisageable sans compromettre l'espèce ?
- ..

Suzanne FORET, conservatrice au PNR de Chartreuse, interroge sur <u>le protocole d'évaluation</u> de l'impact de la cueillette et la possible différenciation de l'impact climatique.

Raphaëlle GARETTA stipule que l'évolution de la biodiversité est multifactorielle. Pour approcher au mieux la mesure des impacts, on peut travailler par zone (exemple pour l'aïl des ours) avec des pratiques de cueillette différente et une zone témoin.

Xavier LEMONDE interroge sur la place de la règlementation, jusque là non abordée dans les stratégies de préservation. Elle est essentielle en accompagnement des professionnels estime Mme GARETTA qui évoque **la loi Biodiversité**, les régimes d'autorisation de cueillette, la liste de cadrage comprenant les plantes pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral.

Enfin, Mme GARETTA conclut en proposant l'intégration des travaux du programme CARE, dans un observatoire des réseaux des cueillettes.

# 4. Témoignage d'Etienne MONIN, chargé d'étude pour l'Observatoire des Cueillettes, CBNMPM

Etienne MONIN se présente, géographe, spécialistes des systèmes agraires, il a pris ses fonctions de chargé d'étude un mois auparavant.





ENABLAT AVEC LA BEGION AUVERGNE RHÔNE ALPE











Il présente sa mission et rappelle quelques éléments de contexte :

- France-Agrimer a financé une pré-étude il y a deux ans, sur l'économie de la cueillette;
- Dans la poursuite, il s'agit de tirer un bilan de tous les travaux engagés : programme territoriaux, consultations des acteurs ..

Pour répondre à la problématique : Quel format pour un observatoire (sur un objet fuyant) ?

- Mission de conservation des espèces,
- Mission de préservation des ressources

1ère étape : quelles données ?

- Données naturalistes,
- Données de filière (économique) ;

2ème étape : des scénari d'observatoire

- Quelle échelle de travail pertinente ?
- Appréciation de la pertinence de l'échelle régionale, celle des réseaux d'acteurs, ou de compétence de la police de l'environnement ? d'où l'intérêt également du projet CARE.

La finalité pourrait de construire un centre de ressources.

Etienne MONIN pourra mettre à disposition une fiche de présentation de l'étude prochainement et reste intéressé par toute remontée d'information.

5. Restitution de l'état d'avancée des travaux de constitution d'une base de données sur la flore alpine par Luc GARAUD, botaniste du CBNA et Laurence CHABER, ethnobotaniste.

Il est précisé en introduction que l'approche présentée ici est celle de la préservation de la biodiversité à partir de données scientifiques, d'observation sur le terrain et à dire d'expert. Les ressources du CNBA remontent aux premiers travaux d'herborisation en 1750.

La zone d'étude est présentée (cf diaporama). Elle couvre au total 1900 mailles (unités de 5km sur 5 km) utilisés pour mesurer la densité de population d'une espèce.

Au total 1006 espèces ont un usage commercial.

Laurence CHABER a renseigné dans cette base de données les modalités (partie de la plante) de cueillette, sur les espèces cueillies. Nous poursuivrons les travaux par des enquêtes plus poussées sur certaines espèces.

### 6. Zoom sur quelques espèces à enjeux

En croisant les différents témoignages et expériences menées sur d'autres massif, l'approfondissement de l'étude devrait se faire sur quelques plantes en restreignant le champs des 1006 espèces cueillies sur le Massif.

Laurence CHABER et Luc GARRAUD ont sélectionné 6 plantes et présentent déjà leur monographie. Cf diaporama. :















L'Aïl des Ours,

RTENARIAT AVEC LA REGION AUVERGNE RHÔNE ALPE

- La Gentiane Jaune,
- Le Buis,
- Les génépis,
- L'Arnica Montana,
- La Rhodiola rosea

Dans une perspective pédagogique, il est intéressant de s'attarder sur les indicateurs retenus pour apprécier la vulnérabilité de l'espèce par les chercheurs du CBNA:

- Type de cueillette : commerciale et/ ou familiale
- Protection
- UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) :
  - o Catégorie LC = préoccupation mineure
  - Catégorie NT = espèce quasi menacée
- Rareté sur le territoire, exprimée en maille (c'est-à-dire présence sur x mailles parmi 1900 mailles que compte le Massif Alpin);
- Cueillette règlementée
- Endémisme : originaire du lieu, présent que sur ce Massif
- Indigénat : sauvage ou cultivée
- Régression : estimation à dire d'expert
- Partie récoltée
- Quantité récoltée

#### 7. Questions / Réponses

Suzanne FORET, conservatrice au PNR de la Grande Chartreuse témoigne sur le travail réalisé par le PNR sur la Vulnéraire des Chartreux, qui rentre dans la composition des recettes de liqueur : un suivi à la parcelle.

Luc GARRAUD, CBNA : la vulnéraire des Chartreux ne se trouvent que dans le Massif de la Chartreuse, dans les Alpes. Des essais de germination ont été conduits et sont peu consultants.

Laurence CHABER s'interroge sur les volumes concernés.

Ils ne sont pas appréciables : la cueillette familiale est limité au contenu de la main, la cueillette professionnelle est soumise à autorisation de la DDT. Quid des contrôles ? Cf arrêté préfectoral transmis.

Olivier LEGRAS, représenant la DRAF PACA s'interroge sur la contribution de la DRAF à l'étude, au-delà de ce que peut apporter la DREAL.

A posteriori, nous aurions pu demander le suivi des installations avec projet de cultures PAM + cueillette ; les espèces déclarées dans les projets d'installation avec cueillette.

Jean-François ROUSSEAU, cueilleur, du syndicat des simples, paysan herboriste pause la problématique de la Lavande sauvage. Hier, le pastoralisme et la cueillette étaient pratiqués par















la même personne. Aujourd'hui, les cueilleurs sont obligés de s'éloigner, hors du périmètre des patous. Que se passe-t-il sur les lavandes non cueillies ?

Laurence CHABER: la lavande a besoin d'entretien; elle se propage mieux sinon, il y a régression certaine. Le programme CARE ne répondra pas à cette problématique; mais Luc GARRAUD renvoie vers une étude du PNR des Barronies.

Mme BAUDIN, Laboratoire ACANTIS : la plus forte tension aujourd'hui porte sur l'Arnica Montana et ce, depuis plusieurs années. L'intérêt serait de savoir mettre en culture, tout en notant que produire coûte plus cher que cueillir. Ou bien de réaliser des études sur les autres Arnica, pour en connaître leur vertu ?

Laurence CHABER informe que dans le PNR du Lubéron, un travail de plusieurs années déjà est conduit sur la mise en culture de l'Inula Montana, faux Arnica, utilisé en mode et place de l'arnica montana. A suivre.

Laurence CHABER évoque une autre espèce : la Busserole, espèce prostré à pousse lente, avec une demande croissante. Là aussi, difficile de rassembler des informations de niche.

#### 8. Phase conclusive

#### Suite des travaux :

Des enquêtes ethnobotaniques vont être conduites, sous la direction de Laurence CHABER. Elles ont vocation à collecter plus d'informations, plus précisément sur les espèces pré-citées dans la réunion.

Luc GARRAUD entend sortir un document qui présentera les informations du tableur Excel de façon plus conviviale :

- La connaissance sur l'espèce,
- Les pratiques de cueillette connues,
- Des préconisations.

Xavier LEMONDE rappelle, à l'éclairage des apports de cette réunion, que le projet a été rédigé dans une perspective de protection de la biodiversité, plus que de gestion de la ressource. Les connaissances compilées dans cette première phase seront complétées par des dires d'acteurs, via les enquêtes ethnobotaniques.

L'étude ne conduira pas à un catalogue de préconisation pour préserver la biodiversité, car les causes sont multifactorielles et la préservation est à aborder par plante, par territoire, par type de cueillette ...

Merci de votre participation,

Nous vous tiendrons informés de la poursuite de nos travaux.